



Assemblée générale

Distr. générale
28 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 23 de l'ordre du jour provisoire*

**Élimination de la pauvreté et autres questions
liées au développement**

Promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement, présenté en application de la résolution [73/245](#).

* [A/75/150](#).



Rapport du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement

I. Introduction

1. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quinzième session, en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et les autres organismes et programmes compétents des Nations Unies, un rapport sur l'application de la résolution 73/245 intitulée « Promotion du tourisme durable, y compris l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement », dans lequel figurent des recommandations sur les moyens de promouvoir le tourisme durable, y compris l'écotourisme, afin de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable. En sa qualité d'institution spécialisée du système des Nations Unies chargée de promouvoir un tourisme responsable, durable et accessible à tous, l'OMT s'est vu confier l'élaboration du présent rapport.

2. Les progrès décrits dans le présent rapport sont tirés des résultats d'une enquête menée en mai 2020 auprès de tous les États Membres sur l'évolution et les avancées réalisées en matière de tourisme durable et d'écotourisme depuis la publication du précédent rapport sur la question (A/73/274 et A/73/274/Corr.1), des contributions reçues d'autres entités des Nations Unies et organisations internationales, ainsi que des recherches et de l'expérience de l'OMT.

II. Urgence sanitaire mondiale sans précédent : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

3. Le présent rapport a été établi dans le cadre de la crise sanitaire mondiale causée par la maladie à coronavirus (COVID-19), une crise sans précédent depuis la création de l'Organisation des Nations Unies il y a 75 ans. De toutes les crises du XXI^e siècle, la pandémie de COVID-19 est celle qui a eu les conséquences les plus lourdes sur la vie quotidienne : les mesures de distanciation physique, de quarantaine et d'isolement menacent gravement la stabilité et la croissance des économies, les moyens de subsistance des populations et le fonctionnement des systèmes de santé dans le monde entier.

4. Parmi les grands secteurs économiques, celui du tourisme a été l'un des plus durement touchés. Ainsi que le montre la mise à jour de juin 2020 du *Baromètre OMT du tourisme mondial*¹, les arrivées de touristes internationaux ont chuté de 44 % au cours des quatre premiers mois de 2020 par rapport à la même période l'année précédente, ce qui représente une perte de 180 millions de visiteurs internationaux, soit une perte de 195 milliards de dollars en recettes tirées du tourisme international. L'OMT a défini trois scénarios pour le secteur du tourisme en 2020², d'après lesquels les arrivées de touristes internationaux diminueront de 58 à 78 % en fonction du moment où les restrictions de déplacements seront levées, même si les perspectives restent très incertaines. Cette baisse représente de loin la pire évolution du tourisme

¹ Organisation mondiale du tourisme, *Baromètre OMT du tourisme mondial et annexe statistique*, vol. 18, n° 3 (juin 2020).

² Organisation mondiale du tourisme, *Baromètre du tourisme mondial*, vol. 18, n° 2 (mai 2020).

international depuis 1950 et devrait mettre un terme abrupt à la période de croissance soutenue de dix ans qui a suivi la crise financière de 2009.

5. Le recul du tourisme mondial a déjà eu de lourdes conséquences sur les économies nationales et les moyens de subsistance des populations. Alors que le monde s'ouvre de nouveau progressivement et que les destinations touristiques assouplissent prudemment les restrictions de déplacement qu'elles avaient mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19, au 15 juin 2020, seulement 22 % d'entre elles (48 destinations) avaient allégé ces restrictions. Les frontières de 65 % des destinations touristiques dans le monde (141 destinations) restent complètement fermées au tourisme international.

6. Les pays du monde entier mettent en place un large éventail de mesures pour faire face aux urgences sanitaires et économiques mondiales, notamment de nouveaux protocoles de santé et de sécurité, le but étant d'atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19 et de permettre une reprise responsable et durable du secteur du tourisme. Dès le début de la pandémie, l'OMT s'est efforcée en priorité d'aider ses États membres à gérer la crise, à rétablir la confiance des populations dans les voyages et à renforcer la contribution du tourisme au redressement socioéconomique général. À cette fin, l'OMT a créé le Comité de la crise mondiale du tourisme, composé de représentants des États membres de l'OMT et de membres affiliés, ainsi que des entités concernées des Nations Unies, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'associations professionnelles internationales. Celui-ci a élaboré les « Global guidelines to restart tourism » (Directives mondiales pour la réouverture du tourisme) afin de fournir aux gouvernements et aux entreprises un ensemble complet de 23 recommandations et de 6 priorités destinées à les aider à relancer le tourisme de manière sûre, transparente et responsable³.

7. S'appuyant sur les directives susmentionnées, et sous la direction de l'OMT, le Programme de tourisme durable du réseau One Planet a publié le 5 juin 2020 la « One Planet vision for a responsible recovery of the tourism sector » (vision One Planet pour une reprise responsable du secteur du tourisme)⁴. Cette vision fournit des orientations stratégiques aux fins d'une reprise fondée sur la durabilité, de sorte à reconstruire en mieux et à soutenir la résilience du secteur du tourisme, conformément aux priorités de l'OMT. Elle vise à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de relance qui contribuent aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

III. Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

8. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris témoignent de l'engagement pris par la communauté internationale pour parvenir à un développement équilibré et durable et soulignent la nécessité d'intégrer les principes de durabilité et les critères de l'action climatique dans toutes les activités et tous les secteurs sociaux et économiques, y compris le tourisme. La déclaration politique intitulée « Préparatifs pour une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable », adoptée par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en septembre 2019, le Sommet Action Climat 2019, qui s'est tenu à New York le 23 septembre 2019, et la vingt-cinquième session de la Conférence

³ OMT, « Global guidelines to restart tourism » (Directives mondiales pour la réouverture du tourisme), mai 2020.

⁴ OMT, « 'La durabilité comme nouvelle norme', une vision pour l'avenir du tourisme », 5 juin 2020.

des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en décembre 2019, ont tous souligné combien il importait d'accélérer d'urgence les progrès et l'action menée si l'on voulait réaliser les objectifs de développement durable et la vision du Programme 2030.

9. Il est essentiel de fonder toutes les activités de lutte contre les changements climatiques sur des données techniques, solides et exploitables. Élaboré par l'OMT et le Forum international des transports, le rapport intitulé *Transport-related CO₂ Emissions of the Tourism Sector: Modelling Results* (Les émissions de CO₂ du secteur du tourisme liées aux transports : modélisation des résultats)⁵ est la première étude complète sur l'impact écologique des différents types de transport dans le secteur du tourisme. Il a été lancé à l'occasion de la manifestation parallèle officielle du Programme de tourisme durable du réseau One Planet, qui s'est tenue à Madrid le 3 décembre 2019, en marge de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques. Selon le rapport, si les ambitions actuelles restent inchangées, d'ici à 2030, les émissions de CO₂ liées au tourisme devraient croître de 25 % pour atteindre 1 998 millions de tonnes (contre 1 597 millions de tonnes en 2016). Par conséquent, d'ici à 2030, les émissions de CO₂ liées aux transports auront représenté 5,3 % (contre 5 % en 2016) de l'ensemble des émissions de CO₂ d'origine humaine.

10. Mise au point par le Programme de tourisme durable du réseau One Planet, la Global Tourism Plastics Initiative (Initiative mondiale sur le tourisme et les plastiques)⁶ a été officiellement lancée le 22 janvier 2020. Dirigée par l'OMT et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur, elle a pour objectif de rassembler les intervenants du secteur du tourisme autour d'une vision commune pour qu'ils s'attaquent aux causes profondes de la pollution par les plastiques, d'inciter les entreprises, les gouvernements et les autres acteurs du secteur touristique à prendre des mesures concertées et de montrer l'exemple en ce qui concerne la transition vers une utilisation circulaire des plastiques.

11. L'OMT a également continué de travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes à l'échelon local pour accroître la production de données probantes sur les trois piliers de la durabilité. Compte tenu du fait que le suivi des piliers environnemental et socioculturel de la durabilité laisse depuis longtemps à désirer, le Réseau international d'observatoires du tourisme durable de l'OMT continue d'aider les destinations touristiques à adopter des méthodes de mesure plus exhaustives⁷. L'initiative vise à appuyer l'amélioration continue de la durabilité du secteur du tourisme à l'échelle des destinations touristiques infranationales au moyen d'un suivi systématique, régulier et en temps utile des performances du secteur du tourisme, de son utilisation des ressources et de ses effets. Au 10 janvier 2020, le réseau comprenait 28 observatoires dans le monde.

⁵ OMT et Forum international des transports, *Transport-related CO₂ Emissions of the Tourism Sector: Modelling Results* (Les émissions de CO₂ du secteur du tourisme liées aux transports : modélisation des résultats) (Madrid, OMT, 2019).

⁶ Voir www.oneplanetnetwork.org/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative (en anglais uniquement).

⁷ Voir <http://insto.unwto.org/> (en anglais uniquement).

IV. Conclusions sur les efforts et les progrès réalisés en faveur du tourisme durable en tant qu'outil de croissance économique, de réduction de la pauvreté, de développement et de protection de l'environnement

12. En mai 2020, l'OMT a mené une enquête sur l'application de la résolution [73/245](#). L'enquête s'adressait aux États Membres et demandait également aux organismes et programmes des Nations Unies concernés de fournir des informations sur les faits nouveaux et les progrès accomplis dans les domaines visés par la résolution. Les réponses soumises par les 37 États interrogés, ainsi que les renseignements supplémentaires reçus, donnent un aperçu des efforts qui ont été faits. Selon les résultats de l'enquête, si des avancées ont été réalisées sur de nombreux fronts, il reste des problèmes majeurs à résoudre, comme le montrent les sections suivantes.

A. Objectifs de développement durable, examens nationaux volontaires et politiques touristiques nationales : mise en œuvre et progrès accomplis

13. La majorité des États interrogés ont déclaré que leurs stratégies touristiques avaient été repensées ou ajustées au cours des cinq dernières années de manière à les adapter aux objectifs de développement durable.

14. Le plan stratégique national pour le tourisme du Pérou pour la période 2016-2025 a été aligné sur les objectifs de développement durable pour qu'il contribue au tourisme durable et à la compétitivité du pays. Le Ministère du commerce extérieur et du tourisme a élaboré et adapté des stratégies et des initiatives qui participent à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment une stratégie de tourisme autochtone, une initiative de tourisme social et l'initiative « Pueblos con Encanto » (villages de charme).

15. En 2014, les Bahamas ont commencé à élaborer un plan national de développement sur 25 ans intitulé « Vision 2040 » dans lequel ils ont pris en compte le Programme 2030, de façon à disposer d'un plan d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme. En 2018, ce plan a servi de base à l'examen national volontaire des objectifs de développement durable.

16. En Algérie, le plan directeur pour le développement du tourisme de 2008 a été mis à jour en 2013 et revu en 2019 afin de s'assurer que ses lacunes étaient comblées et que des plans et programmes de promotion du tourisme dans le pays étaient adoptés. Après l'adoption de ce plan, le Ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial a mis au point son plan d'action, qui a été élaboré en conformité avec les objectifs de développement durable et vise à promouvoir le tourisme et l'artisanat et à renforcer les capacités de travail au sein de la famille.

17. La stratégie nationale de développement durable de l'Égypte, intitulée « Vision 2030 », repose sur les principes d'un développement durable inclusif et d'un développement régional équilibré et insiste sur l'importance de la pleine participation de toutes les parties au développement et sur la nécessité de s'assurer que celles-ci en bénéficient toutes, sur l'égalité des chances pour tous, sur la réduction des écarts de développement et sur l'utilisation efficace des ressources dans l'optique de garantir les droits des générations futures.

18. En Autriche, le plan directeur pour le tourisme de 2019, le « Plan T », définit les directives générales régissant le développement durable du tourisme et oriente les

décisions politiques à tous les niveaux. Il vise à promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable et est assorti d'un plan d'action annuel, qui définit des mesures concrètes d'exécution et a pour but de faciliter des réponses rapides aux changements survenant dans un environnement dynamique.

19. La plupart des États interrogés ont également procédé à des examens nationaux volontaires sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en collaboration ou en consultation avec leur autorité nationale du tourisme dans la grande majorité des cas⁸. Parmi les effets plus généraux du tourisme mentionnés dans les examens nationaux volontaires, on peut citer une meilleure coordination entre les institutions gouvernementales nationales et régionales, des partenariats avec le secteur privé et la société civile, un financement supplémentaire pour les activités touristiques et une visibilité accrue au niveau international.

20. La majorité des États interrogés ont mentionné les documents stratégiques qu'ils avaient élaborés aux fins du développement du tourisme et qui étaient plus ou moins mis en œuvre. Les principaux instruments mis en place par les États pour renforcer la durabilité du secteur du tourisme sont des mesures et des instruments normatifs et économiques, certains de ces instruments normatifs prenant la forme d'une loi relative à l'environnement, comme la loi sur les parcs et la faune et la flore au Zimbabwe, la résolution n° DM-0530-2017 sur l'observation des baleines dans les eaux relevant de la juridiction du Panama et l'interdiction d'utiliser certains articles en plastique à usage unique à Monaco.

21. On peut trouver quelques exemples d'instruments économiques en Slovaquie, où les innovations vertes sont encouragées de façon à accroître la proportion des achats écologiques, où l'appui du grand public en faveur d'activités nuisibles à l'environnement disparaît progressivement et où les pollueurs sont tenus responsables des dommages qu'ils causent à l'environnement, à Monaco, qui a mis en place une subvention de transport propre pour les véhicules électriques et hybrides, une flotte de taxis électriques et de bus hybrides, ainsi que des politiques différenciées pour l'utilisation des parkings et des vélos électriques, et aux Seychelles, où le programme d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, lancé en 2014, offre aux ménages et aux petites entreprises des prêts concessionnels pour l'achat d'appareils à haut rendement énergétique et d'équipements exploitant les énergies renouvelables.

22. S'agissant des instruments facultatifs, beaucoup d'entre eux prennent la forme de systèmes de certification. Parmi ceux mentionnés par les pays, figurent le Label tourisme durable des Seychelles, un programme de gestion et de certification du tourisme durable propre au pays, le Global Safety Stamp et la norme d'écocertification MS165:2014 pour le tourisme durable à Maurice, la certification internationale Green Key pour certains hôtels des Émirats arabes unis et l'écocertification de l'Union européenne en Croatie.

23. D'autres instruments facultatifs sont axés sur le tourisme intérieur : en Slovénie, la manifestation annuelle « Journées du tourisme slovène », dans le cadre de laquelle est organisé le Forum du tourisme slovène, est la principale manifestation consacrée à l'industrie touristique du pays ; en Bulgarie, des campagnes ciblées sont organisées pour promouvoir le tourisme intérieur ; au Zimbabwe, la campagne « Know your Zimbabwe » (Apprenez à connaître votre Zimbabwe) vise également à stimuler le tourisme intérieur ; en Slovaquie, les campagnes nationales « Aller au travail à vélo » et « Aller à l'école à vélo » font la promotion des modes de transport citadins respectueux de l'environnement ; aux Philippines, les normes touristiques de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) encouragent les parties

⁸ Selon 78 % des États interrogés.

prenantes à améliorer encore les normes du tourisme durable ; au Myanmar, divers prix sont décernés par l'ASEAN à des hôtels et des produits touristiques exceptionnels. Parmi les autres exemples d'instruments facultatifs, on peut citer l'émission de voyage diffusée par la chaîne de télévision du Ministère péruvien du commerce extérieur et du tourisme, « Letras Viajeras » (lettres de voyage), qui met en lumière des lieux peu connus du pays, le programme national de reforestation « Alliance pour un million » au Panama et la campagne de tourisme responsable « Green is the new glam » à Monaco.

B. Croissance inclusive et réduction de la pauvreté grâce au tourisme durable : donner aux pauvres, aux femmes, aux jeunes, aux peuples autochtones, aux personnes en situation de handicap et aux populations locales les moyens d'agir

24. Les États Membres indiquent que des progrès ont été réalisés ces dernières années s'agissant d'accélérer la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté grâce au tourisme durable, comme dans le cas du Viet Nam, qui signale que les populations locales participant aux activités touristiques ont vu leurs revenus augmenter, obtenu un emploi stable et approfondi leurs connaissances culturelles. Dans le même esprit, au Myanmar, des projets de tourisme autochtone ont été mis en œuvre dans les zones rurales situées à proximité des principales destinations touristiques.

25. La Slovénie fait savoir que le développement du tourisme durable dans les régions rurales, y compris dans les zones dégradées, a créé de nouvelles possibilités d'emploi pour les populations locales, non seulement dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, mais aussi dans d'autres secteurs de l'économie étroitement liés au tourisme. En Croatie, la pauvreté a diminué grâce au développement du tourisme durable et à la diversification des activités touristiques. De son côté, le Zimbabwe indique que la réduction de la pauvreté passe par la promotion des partenariats public-privé et le tourisme autochtone, de sorte à impliquer les populations locales dans l'exploitation de leurs ressources touristiques, tandis que la Zambie décrit une politique visant à donner aux femmes et aux jeunes qui dirigent des petites et moyennes entreprises les moyens d'accéder à des financements abordables pour qu'ils puissent investir dans le secteur du tourisme.

26. L'Allemagne signale qu'elle a augmenté le salaire minimum, ce qui est particulièrement pertinent pour les serveurs de restaurant et les employés de ménage, et note que la coopération au service du développement dans le secteur du tourisme se concentre sur la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités et l'éducation. Le Portugal indique que le tourisme inclusif et la réduction de la pauvreté sont pris en compte dans sa stratégie nationale pour le tourisme et que l'accent est clairement mis sur la réduction du caractère saisonnier du tourisme et sur le renforcement de la cohésion territoriale, tandis que la Bulgarie signale que le salaire moyen dans le secteur du tourisme a augmenté et qu'elle a mis en place des programmes de formation pour permettre aux personnes employées dans le tourisme d'acquérir des qualifications.

27. Parmi les initiatives de tourisme durable menées pour parvenir à une croissance inclusive et à la réduction de la pauvreté, on peut citer les programmes nationaux des Émirats arabes unis, le programme Homestay de la Malaisie, un programme d'écotourisme rural qui donne aux populations locales les moyens d'augmenter leurs revenus et leur qualité de vie, et les projets de tourisme autochtone mis en œuvre dans les zones rurales situées à proximité des principales destinations touristiques du Myanmar.

28. En définissant des critères relatifs au personnel, le label de tourisme durable des Seychelles vise à récompenser le traitement équitable du personnel et les possibilités d'emploi qui sont offertes à la population locale en vue de réduire la rotation du personnel et d'encourager la loyauté. Pour bénéficier de ce label, les hôtels doivent offrir des perspectives d'emploi et d'avancement égales, y compris pour les postes de direction, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion et le handicap, entre autres.

29. La réduction de la pauvreté est au cœur de la stratégie nationale du tourisme au Chili, tandis qu'au Mexique, les projets fondés sur l'inclusion et la justice distributive que le Gouvernement mène en priorité comprennent le train maya et l'isthme de Tehuantepec. En El Salvador, le nombre d'emplois touristiques dans les secteurs formel et informel n'ont cessé de croître ces dernières années.

30. L'activité touristique a joué un rôle essentiel dans la création d'emplois et de changes au Nicaragua. Selon les données des entreprises inscrites au registre national du tourisme, 25 458 emplois directs avaient été créés dans le secteur du tourisme au Nicaragua en 2006, contre 47 206 en 2019, 52,1 % de ces emplois étant occupés par des femmes et 47,9 % par des hommes. Au Viet Nam, le secteur du tourisme a créé des emplois et des revenus directs pour quelque 2,5 millions de personnes et est progressivement devenu un secteur économique clef, contribuant directement au produit intérieur brut (PIB) du pays.

31. En Algérie, le secteur du tourisme a contribué à hauteur de 1,7 % du PIB à l'économie nationale en 2018 et près de 12 000 nouveaux emplois ont été enregistrés dans le secteur de l'hôtellerie et des voyages en 2019. Par ailleurs, selon les statistiques du Ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, le secteur de l'artisanat recouvre actuellement 339 activités générant 980 000 emplois réels. En outre, l'Agence nationale de gestion du micro-crédit favorise l'intégration socioéconomique des personnes vulnérables en leur octroyant de petits prêts à taux zéro.

32. En ce qui concerne les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience en matière d'inclusion sociale, la Croatie a appelé l'attention sur le programme d'opérations « Ressources humaines efficaces », dans le cadre duquel le Ministère du tourisme finance 41 projets à la suite d'un appel à propositions sur l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables au marché du travail dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, en investissant des actifs du Fonds social européen pour un montant total de 8,2 millions d'euros. En 2019, le Portugal a été le premier pays à remporter le prix de la destination touristique accessible décerné par l'OMT pour les efforts qu'il a déployés en vue de promouvoir l'accessibilité du tourisme, efforts qui ont depuis été poursuivis et renforcés.

33. En Slovénie, le réseau Impact Tourism s'emploie à présenter et à promouvoir les produits touristiques, notamment ceux qui facilitent l'inclusion et l'accessibilité des groupes sociaux ou des personnes vulnérables. À Maurice, la population est consultée lors de l'élaboration des plans stratégiques et des directives. À Monaco, plusieurs organismes publics et privés s'attachent à faire en sorte que les travailleurs en situation de handicap intègrent le marché du travail.

34. Le Chili a mis l'accent sur le tourisme autochtone et s'est employé à travailler avec les populations locales vivant autour des parcs nationaux. Au Mexique, la consultation de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones a été fondamentale pour le développement de projets tels que le train maya ou l'isthme de Tehuantepec, ainsi que pour le programme général de gestion territoriale du tourisme, connu sous le nom de « Kuxatur ». Selon l'édition 2020 du *Global Gender Gap Report* (Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde) du Forum économique

mondial, le Nicaragua est le cinquième pays le plus avancé en matière d'égalité des genres. Le pays a également mis en place des politiques en faveur des populations autochtones et d'ascendance africaine. Les questions de genre sont prises en compte dans les axes stratégiques de son secteur touristique, qui a conscience de l'importance des femmes et des jeunes dans le développement des activités touristiques aux niveaux national et local et de la nécessité de leur autonomisation, la proportion de femmes employées dans le secteur atteignant 51,6 %.

35. Au Pérou, la société civile, les communautés locales et les peuples autochtones participent à l'évaluation environnementale des projets et activités touristiques. Le pays indique que 21 % des entreprises touristiques financées par le programme « Turismo Emprende » sont dirigées par des membres de communautés autochtones et rurales ou emploient des personnes issues de ces communautés. En outre, l'initiative de tourisme social favorise la participation aux activités touristiques des enfants, des adolescents, des jeunes, des étudiants, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et d'autres groupes de personnes qui, pour des raisons physiques, économiques, sociales ou culturelles, ont un accès limité à ces activités.

36. Le Panama a ratifié l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú). Adopté le 4 mars 2018 à Escazú (Costa Rica), l'Accord définit des normes régionales, favorise le renforcement des capacités, offre des outils permettant d'améliorer la prise de décisions et l'élaboration des politiques et renforce la coopération. Son principal objectif est de lutter contre les inégalités et la discrimination et de garantir le droit de chacun à un environnement sain et à un développement durable. Pour cela, une attention particulière est accordée dans ses dispositions aux personnes et aux groupes en situation de vulnérabilité

C. Promotion de l'emploi et du travail décent dans le secteur du tourisme par l'éducation, la formation et le développement des compétences

37. Dans le cadre du Programme 2030, la communauté internationale a adopté l'objectif du plein emploi et d'un travail décent pour tous. Les pays s'efforcent maintenant d'atteindre cet objectif au moyen de leurs plans nationaux. L'industrie du tourisme et des loisirs devrait être l'un des secteurs qui connaîtra la plus forte croissance à l'avenir et la demande de travailleurs qualifiés devrait s'accroître.

38. L'élaboration de mesures visant à remédier à la pénurie de ressources humaines et au manque de qualifications et de compétences des ressources humaines nationales, qui nuisent à la compétitivité du tourisme et à sa croissance globale, est l'une des principales priorités stratégiques nationales de la Croatie. Le Ministère du tourisme finance la création de centres régionaux de compétence dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans ce secteur et de s'assurer qu'il est adapté aux besoins du marché du travail.

39. La stratégie de tourisme autochtone au Pérou vise à inclure économiquement les populations locales dans la chaîne du tourisme en renforçant leurs capacités de gestion des entreprises et des organisations, en améliorant leurs produits touristiques, en faisant la promotion de leurs expériences et en favorisant la participation des acteurs clés dans les processus de gouvernance. Cette stratégie a permis à 70 communautés de se développer et à 1 663 entrepreneurs autochtones de créer leur entreprise dans 13 régions du pays.

40. À Maurice, le Conseil de développement des ressources humaines collabore avec les hôtels pour encourager les jeunes à travailler dans l'industrie, tandis qu'au Zimbabwe, le Gouvernement favorise l'emploi des jeunes et des femmes dans le tourisme, en leur donnant également les moyens de gérer leurs propres entreprises. En Algérie, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes met en œuvre des mécanismes d'appui à l'emploi des jeunes, aide les jeunes promoteurs à mener à bien leurs projets d'investissement et gère le Fonds national de soutien à l'emploi pour les jeunes qui souhaitent investir dans le tourisme durable.

41. L'Autriche souligne qu'il importe d'informer les jeunes sur les possibilités de formation et d'emploi qu'offre le tourisme. Des documents d'information consacrés au tourisme ont été élaborés et publiés dans différentes langues pour encourager les jeunes à démarrer une carrière dans ce secteur.

D. Transformation de la société et mesures ambitieuses de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du tourisme

42. Pour que le secteur du tourisme puisse affronter les problèmes liés aux changements climatiques qui le menacent, il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de manière intégrée et prospective. Comme l'ont indiqué la plupart des États interrogés, bien que des progrès aient été accomplis, il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que les politiques nationales sont alignées sur les contributions déterminées au niveau national et que les autorités nationales du tourisme sont impliquées dans l'élaboration de ces politiques.

43. Néanmoins, les États Membres prennent des mesures urgentes pour faire face aux changements climatiques et à ses conséquences, dont des initiatives et des stratégies portant sur les secteurs de l'énergie, du logement, des transports, de l'industrie, des déchets et de la forêt. Cette action semble être centrée en particulier sur les programmes nationaux d'énergie renouvelable, d'énergie propre et d'efficacité énergétique, sur les fonds carbone nationaux destinés aux petites et moyennes entreprises et sur les labels d'efficacité énergétique des appareils.

44. Mis au point par le Ministère du tourisme et des antiquités en coopération avec le Programme de renforcement des capacités pour un développement à faible émission de carbone, le guide sur le développement à faible émission de carbone dans le secteur du tourisme en Égypte fournit un cadre analytique permettant d'optimiser l'utilisation des technologies d'énergie renouvelable dans les établissements touristiques et souligne l'importance de la participation du secteur du tourisme dans la préparation de la prochaine contribution déterminée au niveau national qui sera présentée au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avant la fin de 2020.

45. En Autriche, le Fonds pour le climat et l'énergie aide les communautés des régions à mettre en œuvre des projets relatifs aux énergies renouvelables, à la réduction de la consommation énergétique et à la mobilité durable. Il a en outre lancé une stratégie climatique et énergétique intitulée « Mission 2030 », qui traite précisément des conditions d'un passage à une mobilité à faible émission, et, en septembre 2019, a présenté une initiative intitulée « Durabilité dans l'industrie hôtelière : donner l'exemple », qui vise à faire de l'industrie hôtelière autrichienne une figure de proue en matière de durabilité, notamment en faisant en sorte d'éviter la création de déchets, de mettre fin à l'utilisation des plastiques et d'accroître l'efficacité énergétique.

46. En Slovaquie, de nombreuses destinations touristiques encouragent la mobilité douce et l'utilisation des transports publics. Par exemple, à Bohinj, des réductions et

des avantages considérables sont accordés aux visiteurs qui arrivent par les transports publics et qui utilisent la carte de mobilité de Bohinj pour les transports locaux. Toutes les destinations touristiques qui font partie du Programme vert du tourisme slovène, auquel participent les prestataires de services et les établissements touristiques de tout le pays, doivent préciser dans leurs plans d'action comment elles entendent s'adapter aux changements climatiques ainsi qu'aux difficultés propres à leur microlocalisation.

47. Au Portugal, la stratégie de tourisme durable pour 2027 aborde les bonnes pratiques en matière d'émissions de CO₂ et prévoit notamment un projet sur la neutralité carbone du tourisme. En outre, le pays a reçu le prix Earth Award 2019 du Salon international du tourisme pour son tourisme durable, tandis que les Açores, Sintra e Cascais et Alto Minho ont été félicités pour leur utilisation optimale des ressources dans le secteur touristique.

48. Les Bahamas ont l'intention de contribuer à l'atténuation des changements climatiques en réduisant de 30 % les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de leur économie d'ici à 2030. Le pays a élaboré une politique nationale d'adaptation au climat et une politique énergétique nationale et a modifié sa loi sur les forêts. En outre, les acteurs du tourisme ont participé au projet d'efficacité énergétique « Action pour l'efficacité énergétique des hôtels des Caraïbes ». Maurice s'efforce également de réduire l'empreinte carbone du secteur de l'hébergement, et de nombreux hôtels ont déjà mis en œuvre des plans pour maximiser leur efficacité énergétique, réduire leur empreinte carbone et améliorer la gestion de leurs déchets.

49. Parmi les autres bonnes pratiques dans le secteur du tourisme, on peut citer : la plantation d'arbres par les touristes au Zimbabwe, les safaris effectués à pied plutôt qu'à bord d'un véhicule et l'utilisation des services de navette plutôt que des véhicules individuels ; l'utilisation de sources d'énergie de substitution non polluantes, telles que l'énergie solaire, par les entreprises touristiques en Zambie ; la promotion des normes hôtelières écologiques de l'ASEAN et de l'absence d'émissions de carbone aux Philippines.

50. L'Allemagne a mis en place des systèmes de labellisation pour le secteur de l'hébergement et des systèmes indépendants de compensation pour les émissions de gaz à effet de serre. Le pays dispose d'un réseau de tour-opérateurs qui tiennent compte des questions de protection du climat dans toutes leurs offres. Un nombre croissant de ses destinations touristiques sont certifiées comme durables selon le système indépendant de labellisation TourCert.

51. Aux Émirats arabes unis, la stratégie d'Abou Dhabi concernant les véhicules à faible taux d'émission et la stratégie de Doubaï pour la mobilité verte ont fixé des objectifs de transition vers des technologies automobiles plus efficaces et à faible émission, comme les véhicules électriques. Les moyens de transport public se sont multipliés, le nombre de bus circulant dans les émirats ayant augmenté et le réseau métropolitain de Doubaï ayant été étendu. Doubaï a rejoint le Building Efficiency Accelerator, une collaboration public-privé coordonnée par l'Institut des ressources mondiales dans le cadre de l'initiative « Énergie durable pour tous » du Secrétaire général, qui vise à multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. La réduction des déchets plastiques à usage unique est également l'une des priorités des hôtels et restaurants des Émirats arabes unis.

52. Le programme « El Salvador économise l'énergie » représente une avancée dans la transition vers des technologies moins polluantes dans le pays. De son côté, le Mexique a élaboré un document intitulé « Hacia una Estrategia Nacional de Eficiencia Energética para las Edificaciones de Hoteles y Restaurantes » (Vers une stratégie nationale d'efficacité énergétique pour les bâtiments des hôtels et restaurants). En ce qui concerne le secteur des transports, le métro de Panama a mis au point un document

consultatif sur les mesures d'atténuation qu'il convient de prendre au niveau national pour permettre une mobilité urbaine durable dans la zone métropolitaine de Panama et ainsi contribuer à l'atténuation des émissions de carbone. Parmi les progrès notables réalisés à Monaco, on peut citer les vélos électriques en libre-service, le service de covoiturage gratuit utilisant des véhicules électriques, l'utilisation d'autobus hybrides et de bateaux-bus fonctionnant à l'énergie solaire, ainsi que l'octroi d'une certification ou d'un label environnemental à 88 % de ses hôtels en récompense des efforts qu'ils ont faits pour réduire les déchets et la consommation d'énergie et d'eau.

E. Initiatives portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles grâce au tourisme durable, y compris l'écotourisme, et sur la prise en compte de la préservation de la biodiversité dans le développement du tourisme

53. La planification et la gestion durables du tourisme peuvent jouer un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. Les États interrogés indiquent avoir réalisé de grandes avancées ces dernières années s'agissant de l'élaboration de politiques nationales destinées à protéger leur biodiversité au moyen du tourisme et de la mise en place de bonnes pratiques en matière de protection de la biodiversité.

54. La stratégie et le plan d'action nationaux pour la biodiversité du Nicaragua pour la période 2015-2020 encouragent le tourisme durable, y compris la jouissance responsable de la biodiversité. Le Ministère de l'environnement du Panama a mis en place une politique et une stratégie nationales de protection de la biodiversité, ainsi que des outils de gestion qui permettent de prendre des décisions fondées sur des connaissances scientifiques et de promouvoir des activités respectueuses de l'environnement, en tenant compte de tous les acteurs clefs.

55. Dans son plan de développement national pour la période 2018-2022, l'Angola a donné la priorité à la protection de la biodiversité, aux changements climatiques et à d'autres questions environnementales. Le pays dispose également d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux pour la biodiversité pour la période 2019-2025. Les initiatives que le Gouvernement mène en faveur de la biodiversité sont axées sur le bassin de l'Okavango, notamment sur la promotion du tourisme de nature et le projet transfrontalier Okavango-Zambezi, qui vise à contribuer au développement socioéconomique et culturel en Afrique australe, en particulier en Angola.

56. Le Myanmar a élaboré une politique relative à l'écotourisme et une stratégie de gestion des zones protégées pour la période 2015-2025, tandis que la Zambie a adopté la loi n° 14 sur la faune et la flore (2015), qui a pour objectif de préserver la biodiversité dans les zones protégées et d'instaurer des mesures de lutte contre le braconnage dans les parcs nationaux du pays, en impliquant les populations locales dans le cadre de conseils sur les ressources communautaires. Aux Seychelles, un certain nombre d'hôtels ont adopté des zones riches en diversité biologique et sont responsables de la gestion de ces zones. Plusieurs d'entre eux participent également à des projets de restauration des récifs coralliens.

57. La Malaisie s'est dotée d'une politique nationale sur la diversité biologique pour la période 2016-2025, tandis que les Philippines ont mis en place une stratégie nationale sur l'écotourisme pour la période 2013-2022, ainsi que quelques bonnes pratiques au niveau national, notamment la remise du prix Green Hotel de l'ASEAN à un certain nombre d'hôtels, la participation des communautés locales dans la protection de la biodiversité et la fermeture et la réhabilitation de l'île de Boracay.

Maurice a élaboré un plan directeur pour le zonage et la gestion des lagons et adopté des règlements qui régissent les activités d'observation des dauphins et des baleines, interdisent l'utilisation des jet skis et imposent des limitations de vitesse dans les lagons.

58. Le Ministère du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis a lancé un projet national en plusieurs phases intitulé « Les merveilles naturelles des Émirats », qui couvre aujourd'hui plus de 100 sites, afin de promouvoir l'écotourisme dans les sept émirats. Parmi ces sites figurent des sites naturels et des sites de plongée, des sites archéologiques et historiques, des sites de campement, des plages, des hôtels et des stations balnéaires observant des normes environnementales strictes et reconnus par des organismes de certification internationaux, tels que Pavillon bleu. Le projet comprend également des barrages, des zoos et des réserves naturelles, des ruches et des souks où l'on trouve des produits d'artisanat traditionnel.

59. La Croatie s'est dotée d'un plan d'action consacré au développement du tourisme vert qui prévoit notamment des activités destinées à réduire l'empreinte écologique du secteur touristique. Au Chili, des instruments ont été élaborés pour développer les zones d'intérêt touristique et les zones sauvages protégées par l'État, et un groupe de travail a été mis sur pied pour renforcer le tourisme dans les parcs. Un parcours consacré à la biodiversité et un parcours des arbres patrimoniaux ont été créés à Monaco. Parmi les bonnes pratiques au niveau national figurent le traitement biologique des espaces verts et des zones marines protégées, ainsi que la création d'une nouvelle aire marine protégée, d'hôtels pour insectes et de ruches.

60. La stratégie nationale pour le développement de l'écotourisme en Roumanie pour la période 2018-2027 vise à faire de l'écotourisme la principale forme de tourisme dans le pays et à accroître le rôle qu'il joue dans le développement économique des régions et la prospérité des populations locales.

61. Au Brésil, le Ministère de l'environnement, le Ministère du tourisme, l'Institut Chico Mendes pour la préservation de la biodiversité et l'Office brésilien du tourisme ont signé un accord de coopération afin de développer le tourisme écologique dans les zones fédérales protégées. Au Pérou, la stratégie nationale sur la biodiversité vise à réduire les pressions directes qui pèsent sur la biodiversité et à promouvoir son utilisation durable. Parmi les exemples de bonnes pratiques, on peut citer l'Association péruvienne de tourisme d'aventure, d'écotourisme et de tourisme spécialisé et les prestataires de services touristiques tels qu'Inkaterra.

62. L'initiative de tourisme ornithologique aux Bahamas a permis de former des guides touristiques de plusieurs îles au cours des deux dernières années, le but étant de créer des emplois durables tout en contribuant à la protection de la biodiversité et des habitats naturels des Bahamas. L'initiative « Apostar no Aviturismo » (Miser sur le tourisme ornithologique) est un projet de tourisme ornithologique en Angola qui présente un grand potentiel compte tenu du faible investissement nécessaire et de la riche avifaune du pays, qui comprend un total de 962 espèces, dont 15 sont endémiques.

63. Parmi les bonnes pratiques en Allemagne figurent l'analyse des effets du tourisme dans les zones protégées (parcs nationaux, réserves de biosphère) et la création d'offres touristiques spécifiques aux zones protégées qui mettent en avant l'importance de la préservation de la nature et des écosystèmes. La Stratégie 2020+ pour la biodiversité de l'Autriche recense les objectifs et les indicateurs relatifs à la préservation de la diversité biologique du pays, et le tourisme joue un rôle essentiel à cet égard. Les parcs nationaux autrichiens illustrent parfaitement la manière dont protection de la biodiversité et tourisme peuvent être combinés.

64. Dans la région Asie-Pacifique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aide plusieurs États à renforcer leurs politiques et opérations touristiques et à faire en sorte que l'ensemble du secteur du tourisme s'attache à préserver la diversité biologique. En Thaïlande, le PNUD travaille avec le Bureau de développement économique fondé sur la biodiversité et le Ministère du tourisme et des sports pour intégrer la conservation de la biodiversité dans le secteur du tourisme au moyen d'un modèle de tourisme autochtone fondé sur la biodiversité qui met celle-ci en valeur et la considère comme le fondement de la durabilité du tourisme à long terme. L'économie thaïlandaise est fortement tributaire du tourisme, qui représente jusqu'à 20 % de son PIB et 11 % des emplois, le pays accueillant un nombre vertigineux de touristes chaque année (35 millions de visiteurs internationaux et 160 millions de voyageurs touristiques nationaux par an). À la suite des effets désastreux de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme, le Gouvernement élabore des stratégies de reprise à court et à long terme du secteur du tourisme, y compris des certifications de santé et de sécurité pour montrer aux touristes que la Thaïlande est une destination sûre.

65. Le PNUD travaille avec la Commission du bonheur national brut et le Conseil du tourisme du Bhoutan pour promouvoir le Bhoutan comme une destination écotouristique modèle, en créant des moyens de subsistance et un financement durable pour ses paysages, notamment ses zones protégées, en favorisant la coexistence entre l'être humain et la faune et en évitant les éventuels effets négatifs de l'accroissement du tourisme sur le patrimoine socioculturel du pays et sur sa biodiversité d'importance mondiale. Ces travaux sont en phase avec le programme phare en matière de tourisme que le Gouvernement mène dans le cadre de son plan quinquennal actuel. Le tourisme est au cœur du plan à moyen et long terme de reprise après la pandémie de COVID-19, lequel met de nouveau l'accent sur la diversification du tourisme, y compris le développement de l'écotourisme. Dans le cadre de sa riposte à la pandémie, le Gouvernement s'attache à améliorer les compétences et à développer et entretenir les infrastructures touristiques.

Prise en compte de la biodiversité au niveau sectoriel et intersectoriel

66. Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique travaille avec le réseau Linking Tourism and Conservation pour rassembler des informations et diffuser des exemples de bonnes pratiques sur la manière dont le tourisme a contribué de manière efficace à la biodiversité. Le réseau a montré au moyen de 40 exemples comment le tourisme a favorisé la création ou le développement positif de zones naturelles protégées. Selon lui, le tourisme axé sur la nature et la sensibilisation croissante du public devraient se poursuivre au-delà du choc économique causé par la pandémie de COVID-19.

67. Un document de travail de 2019 publié par Space for Giants et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), intitulé « Building a wildlife economy » (Bâtir une économie fondée sur la faune et la flore), indique que les revenus annuels liés à l'écotourisme dans les pays africains pourraient augmenter de 4 à 11 fois d'ici à 2025. Même en tenant compte de la diminution des recettes due à la baisse du tourisme, ces chiffres seront importants. En tant que groupe de réflexion, le réseau Linking Tourism and Conservation collaborera avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'OMT et d'autres acteurs afin de proposer des normes concrètes, l'objectif étant de montrer comment le tourisme peut renforcer de manière considérable sa contribution au programme de la Convention.

68. Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique coopère avec le Conseil mondial du tourisme durable depuis la création de ce dernier pour s'assurer que les critères originaux du Conseil sont compris dans les directives sur le tourisme

durable de la Convention. En outre, s'appuyant sur ses travaux antérieurs menés dans le cadre de la Commission mondiale des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, le Groupe de spécialistes du tourisme et des aires protégées a achevé en 2018 l'élaboration du document intitulé « Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées : lignes directrices pour la durabilité ». Les membres du groupe ont mis en commun leurs informations, leurs recherches et leurs réflexions stratégiques sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme dans les zones protégées et ont réfléchi ensemble sur la manière dont ils pouvaient mettre en place des solutions durables et efficaces.

69. Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique collabore avec l'Institut des ressources mondiales, qui fait office de secrétariat du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable. Le réseau consultatif du Groupe a mis sur pied une coalition d'action destinée à mobiliser le secteur du tourisme en faveur d'une protection marine et côtière accrue dans le cadre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'objectif principal de la coalition « Tourisme pour l'être humain et la nature » est d'aligner les intérêts du secteur du tourisme sur ceux des autres acteurs concernés de manière à promouvoir, à financer et à mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour soutenir le tourisme et les communautés côtières, ainsi que de fournir des recommandations à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lors de sa quinzième réunion et à la Conférence des Nations Unies de 2020 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14.

Les solutions fondées sur la nature, au cœur du développement du tourisme

70. Le PNUD appuie un vaste ensemble de projets menés dans les pays africains et financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui aident les gouvernements et les communautés à gérer leurs zones protégées de manière que celles-ci puissent réaliser leur potentiel en tant que moteurs de la croissance du tourisme, en offrant des avantages environnementaux, sociaux et financiers à court et à long terme.

71. Face à la double crise que représentent les changements climatiques et l'accélération de la perte de biodiversité, les Seychelles ont travaillé avec le PNUD, avec l'appui du FEM et du Fonds pour l'adaptation, afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme qui place la nature au cœur du développement. Par le biais d'une série de projets, le pays a pris des mesures pour apporter les changements systémiques nécessaires à la lutte contre les facteurs politiques, financiers et autres facteurs responsables de la dégradation de la nature, ainsi que pour réaliser sa vision de l'économie bleue. Parmi les progrès majeurs qui ont été accomplis figurent le renforcement des secteurs du tourisme et de la pêche et la création de refuges marins visant à protéger les zones de frai et les habitats fragiles tels que les récifs coralliens, qui protègent les îles contre les tempêtes et les raz-de-marée.

72. Avec l'aide du PNUD, qu'il reçoit par l'intermédiaire du FEM, le Gouvernement comorien a renforcé son système de zones protégées, qui constitue une plateforme importante de développement du tourisme durable aux Comores et un moteur essentiel de la croissance économique et du développement futurs du pays. Cinq nouvelles zones marines et terrestres protégées ont été définies, de façon à protéger les différents écosystèmes terrestres, côtiers et marins et à fournir une partie importante du paysage terrestre et marin des trois îles qui sont sous protection. Ces interventions ont permis d'intensifier les efforts visant à rendre opérationnel le nouveau système de zones marines protégées et à garantir des avantages concrets sous forme de moyens de subsistance aux populations vivant à proximité des nouvelles

zones protégées au moyen d'approches de cogestion innovantes, notamment d'approches fondées sur le tourisme.

73. Avec l'appui du FEM, le PNUD fait la promotion du tourisme terrestre et marin en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en particulier des sentiers de randonnée autour du Mont Wilhelm, le plus haut sommet du pays, et des activités de plongée et de loisirs à Kimbe, sur l'île de New Britain, grâce à la création d'une aire marine gérée au niveau local. L'une des mesures de gestion adaptative qui a été prise consiste à s'assurer que ces sites ne dépendent pas uniquement du tourisme et que les sources de revenus soient diversifiées, de sorte à atténuer les effets des chocs économiques externes. Un fonds national pour la biodiversité va ainsi être créé pour fournir un capital d'amorçage aux modèles d'activité axés sur la conservation et le climat.

74. Les interventions menées avec l'appui du PNUD visent à renforcer les activités de préservation de la biodiversité dans les paysages qui revêtent un caractère prioritaire à Sumatra (Indonésie), notamment par l'adoption de meilleures pratiques de gestion dans les zones protégées et les sites naturels productifs adjacents, l'indicateur clef de succès étant le rétablissement des populations de tigres. L'un des projets a contribué au développement de l'écotourisme dans la zone tampon du parc national de Gunung Leuser (village de Telagah, district de Sei Bingei). Il a permis d'offrir une formation aux communautés et a été mené en collaboration avec l'Institut du tourisme Simelir Erdilo, qui assure la promotion de l'écotourisme à Telagah.

F. Mesure des effets du tourisme aux fins d'une planification et de prises de décisions fondées sur des données probantes

75. Il est essentiel d'assurer un suivi de la durabilité du tourisme pour que le public soit mieux informé et puisse ainsi prendre des décisions rationnelles, mieux gérer les risques, donner la priorité aux activités les plus efficaces et appuyer davantage les acteurs du secteur touristique.

76. La majorité des États interrogés ont indiqué que leur autorité nationale responsable du tourisme mesurait régulièrement les effets du tourisme, les incidences économiques étant les plus fréquemment évaluées⁹. En outre, ils ont indiqué que les destinations au niveau infranational jouaient un rôle utile dans le suivi des effets du tourisme.

77. Afin d'évaluer le succès de l'ensemble des facettes du développement du tourisme durable, de nouveaux indicateurs de performance ont été définis dans le plan directeur pour le tourisme de l'Autriche, le « Plan T ». Les nouvelles données prévisionnelles collectées portent notamment sur le taux d'acceptation du tourisme, le bouquet énergétique et la consommation d'énergie des établissements d'hébergement, ainsi que sur la part des énergies renouvelables.

78. L'autorité nationale du tourisme de l'Angola dispose de deux programmes spécifiques alignés sur son plan de développement national pour la période 2018-2022 : un programme de développement et de promotion des villages touristiques et un programme axé sur le tourisme ornithologique. Dans le cadre de ces programmes, un suivi régulier des effets du tourisme est assuré, sur la base d'indicateurs socioéconomiques. Le pays indique qu'au niveau infranational, dans le cadre des plans de développement locaux, les directions locales ont suivi les effets

⁹ Selon les conclusions du rapport publié en 2019 par l'OMT et le PNUE, intitulé *Baseline Report on the Integration of Sustainable Consumption and Production Patterns into Tourism Policies* (Rapport de référence sur la prise en compte des modes de consommation et de production durables dans les politiques de tourisme), d'après lequel seulement 11 % des pays ont évoqué les composantes environnementales du secteur dans leurs rapports publics.

des investissements publics et des projets de développement sur le tourisme, avec l'appui continu de l'autorité nationale du tourisme.

G. Autres avancées et évolutions récentes et novatrices, porteuses de changements

79. L'Autriche a créé au sein de son Office national de tourisme un pôle central d'innovation, Next Level Tourism Austria, dont les travaux sont axés sur les applications et processus technologiques complexes pour les entreprises et les régions. La Bulgarie s'est dotée d'un programme opérationnel axé sur l'innovation et la compétitivité pour la période 2014-2020, qui vise principalement les petites et moyennes entreprises du secteur du tourisme. Depuis 2019, le Myanmar commercialise le tourisme et en assure la promotion au moyen d'une plateforme numérique.

80. Grâce à son partenariat stratégique pour la recherche et l'innovation, la Slovénie renforce les liens entre les acteurs qui jouent un rôle clef dans la transition vers une économie circulaire. Le Portugal dispose d'un plan d'action national pour l'économie circulaire, qui prévoit la mise en place d'un programme pour le tourisme ainsi que l'élaboration d'un programme circulaire pour l'hôtellerie et la restauration et de plusieurs directives à l'initiative des principales associations de restauration et d'hôtellerie. Le Panama a récemment annoncé la création d'un centre d'économie circulaire. Dans le cadre d'un partenariat entre les institutions gouvernementales, le Mexique encourage la création d'un modèle d'économie sociale et d'investissement en faveur des projets autochtones afin de garantir une économie circulaire.

81. La Zambie préconise l'utilisation de plastiques biodégradables dans les supermarchés et les magasins en application de l'instrument statutaire n° 65 de 2018, qui vise à faire respecter le principe de la responsabilité élargie du producteur en limitant, entre autres, l'épaisseur des plastiques à moins de 30 microns. El Salvador a mis au point des guides sur la gestion des déchets générés lors des manifestations touristiques et sur les manifestations durables qui favorisent la circularité, ainsi que des formations sur la réduction des déchets issus des activités touristiques. En Malaisie, l'organisation à but non lucratif Zero Waste Malaysia a élaboré un guide sur l'élimination totale des déchets.

82. Le Panama a mis en place un programme de certification pour les exploitations agro-écotouristiques qui cherchent à mettre en place de nouvelles offres économiques incluant les attractions touristiques, l'hébergement, l'alimentation et les manifestations culturelles de la région. Des activités de formation et des conseils techniques sont dispensés aux producteurs pour s'assurer qu'ils sont capables de jouer le rôle non seulement de producteur agricole mais aussi d'entrepreneur touristique travaillant main dans la main avec l'Autorité du tourisme du Panama.

83. Le programme « Serbie 2025 » établit un plan de projets d'investissement pour le développement du pays au cours des cinq prochaines années, qui ont pour but d'accélérer la croissance économique et de faire du pays un endroit où il fait bon vivre. Le plan prévoit des mesures visant à garantir le développement durable du tourisme, y compris l'écotourisme, à assurer la surveillance des zones protégées et à améliorer les infrastructures touristiques. Le projet pilote multidonateurs créé dans le cadre du programme, intitulé « EU for competitiveness through innovation and tourism development », est financé par l'Union européenne et l'Allemagne et mis en œuvre par l'Agence allemande de coopération internationale et le Ministère du commerce, du tourisme et des télécommunications.

84. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, divers systèmes permettent aux agriculteurs des sites des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial de profiter des bénéfices économiques découlant du tourisme. Par exemple, au Japon, des programmes ont été mis en place pour permettre aux touristes visitant ces sites de récolter ou de transformer les cultures, d'acheter des produits locaux et de déjeuner dans des restaurants locaux. La plupart des sites offrent de multiples attractions : paysages et produits agricoles, environnements naturels et cultures locales, expériences de travail agricole et cuisine locale.

H. Interventions face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux situations d'urgence

85. À l'heure où la communauté mondiale coopère pour affronter les conséquences sociales et économiques sans précédent de la pandémie de COVID-19 et se prépare à reprendre ses activités sur la base des enseignements tirés de la pandémie, les États Membres ont été interrogés sur leurs interventions face à la COVID-19. La plupart des pays ont mis en place des plans de préparation aux situations d'urgence pour atténuer certains des effets de la pandémie, le tourisme faisant partie des mécanismes d'intervention, ainsi que des plans de relance comprenant des critères de durabilité.

86. En El Salvador, le Ministère du tourisme participe à deux des commissions de protection civile qui sont activées en cas d'urgence nationale, comme celle découlant de la pandémie de COVID-19 et d'autres urgences dues à des causes naturelles. De même, au Nicaragua, le secteur du tourisme, tant au niveau national que régional, fait partie du système national de prévention des catastrophes, d'atténuation de leurs effets et de prise en charge des victimes et participe activement aux comités municipaux qui contribuent à ces activités. En Égypte, le Ministère du tourisme et des antiquités participe au comité de crise du Gouvernement.

87. Agissant en étroite collaboration avec l'industrie du tourisme et d'autres acteurs du secteur, les pays ont mis en place de nombreuses mesures, notamment des lois de quarantaine et des protocoles sanitaires, afin d'enrayer la propagation de la COVID-19. En outre, des mesures économiques, fiscales, législatives et sectorielles ont été prises dans la plupart des pays pour protéger les emplois et les microentreprises et petites et moyennes entreprises et pour appuyer la relance du secteur du tourisme.

88. Le plan de relance de la Commission européenne s'élève à 1 800 milliards d'euros, un chiffre qui englobe le budget à long terme pour la période 2021-2027 et un nouvel instrument de relance, « Next generation EU », doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros, qui a pour objectif d'investir dans une Europe verte, numérique et résiliente et qui est centré sur trois piliers : aider les États membres à se remettre de la crise ; donner un coup de fouet à l'économie et aider les investissements privés ; tirer les enseignements de la crise. Il s'agit plus précisément de réparer les dommages causés par la pandémie de COVID-19, de renforcer la résilience des économies et de repenser les moyens d'intervention de la société face aux crises sanitaires et aux urgences.

89. La majorité des États interrogés ont estimé que la pandémie de COVID-19 aurait une incidence sur la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier sur : l'objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), en raison des pertes d'emplois et des incertitudes, de la baisse des revenus et de l'impact considérable de la pandémie sur les entreprises, y compris dans le secteur du tourisme, en particulier sur les petites et moyennes entreprises ; sur l'objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager

l'innovation), étant donné que les priorités ont pu changer à la suite de la crise ; l'objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), l'objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), l'objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et l'objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

90. Le secrétariat des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial a mené une enquête sur le tourisme, la résilience et la durabilité en réponse à la demande d'informations de l'OMT. La majorité des États ayant répondu à l'enquête ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait eu des conséquences négatives sur les activités courantes des sites des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial et les ont attribuées aux mesures de confinement nécessitant la fermeture des restaurants, des musées et des parcs.

V. Conclusions et recommandations

91. Depuis l'adoption de la résolution [73/245](#) en 2018, les pays du monde entier ont redoublé d'efforts pour promouvoir le tourisme durable, éliminer la pauvreté et protéger l'environnement. Les États Membres ont également favorisé une plus grande compréhension, une plus grande cohérence et une meilleure coordination entre les organismes gouvernementaux et les parties prenantes concernées, aussi bien sur le plan des politiques que des opérations. Ils ont souligné l'importance du tourisme durable et sa contribution aux objectifs nationaux de développement et au programme mondial de développement, notamment aux objectifs de développement durable.

92. La crise liée à la COVID-19 a accentué la nécessité de renforcer la résilience du secteur du tourisme et mis en évidence la fragilité de l'environnement naturel et la nécessité de le protéger, ainsi que les liens qui existent entre l'économie du tourisme, la société et l'environnement. Elle représente une occasion de reconstruire le secteur touristique pour en faire un secteur solide et durable et d'accélérer la transformation vers un nouveau modèle de développement durable, inclusif, à faible taux d'émission et respectueux de l'environnement, dans lequel la population est consciente de la corrélation essentielle qui existe entre environnement et santé. Il est impératif d'adopter des solutions globales axées sur l'être humain si l'on veut remédier aux problèmes.

93. La réussite de la transition vers un modèle de tourisme plus durable et résilient dépendra en grande partie de la collaboration et des partenariats entre les secteurs public et privé, du dialogue social, de l'accès aux sciences et aux technologies ainsi que des investissements dans les programmes de formation professionnelle, en particulier ceux destinés aux jeunes et aux femmes, le but étant de favoriser l'employabilité et de former la main-d'œuvre qualifiée dont a besoin le secteur du tourisme.

94. Alors que les États luttent contre les conséquences de la pandémie et élaborent des mécanismes de redressement dans divers secteurs économiques interdépendants, il est essentiel que ces mécanismes soient planifiés et mis en œuvre avec la pleine participation de la société civile, des populations locales et des peuples autochtones si l'on veut qu'ils soient aussi efficaces que possible. À cet effet, il convient de s'assurer que les organisations nationales et internationales, les donateurs, les chercheurs et les autres organisations concernées collaborent étroitement et que les questions de genre et les enseignements à retenir soient pris en compte.

95. Les organismes nationaux de gestion des catastrophes sont encouragés à continuer de renforcer leurs capacités de préparation et d'intervention, à traiter en

priorité les urgences sanitaires et à faire en sorte que le secteur du tourisme participe davantage aux mécanismes nationaux d'intervention face aux urgences. Il est vital de consolider ces travaux en adoptant des politiques adéquates et en apportant un soutien financier pertinent dans le cadre plus général des politiques de développement durable.

96. La crise de la COVID-19 a fait prendre conscience de l'importance des chaînes d'approvisionnement locales et de la nécessité de repenser la manière dont les biens et les services sont produits et consommés, deux aspects clefs du fonctionnement d'une économie circulaire. L'adoption d'un modèle économique circulaire et l'utilisation efficace des ressources dans la chaîne de valeur du tourisme permettent au secteur de s'engager sur la voie d'une croissance économique soutenue, durable et résiliente.

97. La mesure et le suivi réguliers et en temps utile des effets du tourisme à l'échelon de la destination sont considérés comme essentiels à la collecte des données nécessaires à la bonne gestion de la destination et à la prise de décisions efficaces la concernant. Les données sur les effets sociaux et environnementaux du tourisme restent limitées et pourraient être étayées par les travaux du Réseau international d'observatoires du tourisme durable de l'OMT. Dans le contexte de la reprise après la crise de COVID-19, il est essentiel de produire régulièrement des données actualisées pour que la reprise soit en phase avec les ambitions en matière d'efficacité des ressources, de lutte contre les changements climatiques et de préservation de la biodiversité, et pour que les besoins des communautés d'accueil, y compris en matière de santé publique, soient bien pris en compte dans la gestion des destinations touristiques.

98. La lutte contre les changements climatiques reste un défi mondial. Il est essentiel de transformer les activités touristiques pour qu'elles participent à l'action climatique si l'on veut que le secteur reste conforme aux objectifs internationaux et accélère la réduction des émissions en vue d'un avenir zéro carbone. Le renforcement des mesures d'atténuation dans le secteur du tourisme, notamment par des investissements visant à développer des moyens de transport à faible émission de carbone et des infrastructures plus écologiques, est essentiel à la résilience du tourisme, qui dépend de la capacité du secteur à trouver un équilibre entre les besoins des personnes, la santé de la planète et la prospérité.

99. La pandémie de COVID-19 a montré que la biodiversité était fondamentale pour la santé humaine. Il est essentiel de s'attaquer aux problèmes mondiaux, tels que l'appauvrissement de la biodiversité et les menaces que la perte d'habitat, la surexploitation des espèces sauvages et le braconnage font peser sur les zones protégées et la faune et la flore. Il est tout aussi vital d'intégrer la biodiversité dans le développement du tourisme durable de sorte à garantir une exploitation durable des ressources marines, côtières et terrestres. À cette fin, l'octroi d'avantages et la mise en place de modèles de tarification adaptés aux zones protégées peuvent permettre au secteur touristique de dégager des recettes qu'il pourra investir dans les zones écologiques critiques, de façon à développer l'écotourisme de manière responsable, en particulier au niveau communautaire, et à mieux faire connaître la valeur de la préservation de la biodiversité pour l'économie et les populations locales.

100. Les acteurs du tourisme du monde entier progressent petit à petit dans la mise en œuvre des bonnes pratiques environnementales. Il est toutefois nécessaire d'investir davantage dans le secteur du tourisme et le renforcement des capacités et de mettre en commun les informations sur les pratiques optimales, telles que la création de parcs naturels et le tourisme autochtone, sur les évaluations de l'impact environnemental des projets et activités touristiques existants et sur les programmes de sensibilisation à l'environnement.